**Présentation du Projet**

**Format Word ou PDF (10 à 20 pages maximum).**

**1 - Objectif du projet**

**Enjeux et ambition du projet**

* Place du projet au regard des 9 Solutions de la Nouvelle France Industrielle et/ou filières prioritaires en Ile de France.
* Dans le cadre des projets visant à renforcer la compétitivité des filières stratégiques, démontrer l’apport concret et déterminant du projet à la filière et à sa structuration : Contexte / Enjeux / Ambitions.
* Produits, services ou solutions visés par le projet
* Description et quantification des marchés ou segments de marché visés
* Innovations attendues, obstacles à franchir au-delà des améliorations incrémentales. Points forts des solutions envisagées.
* Impacts sociétaux et environnementaux attendus.

**Plan de travail**

* Structure du plan de travail, logique de déroulement des étapes du projet. Planning détaillé (diagramme de Gantt par exemple). Identification d’éventuels jalons et verrous du programme.

**Propriété intellectuelle, dispositions contractuelles**

* Démarches juridiques et de propriété industrielle conduites en amont du projet (transfert de technologie, accords...).
* Présentation des recrutements envisagés et planning d’embauche.
* Normes et réglementation.

**2- Exploitation industrielle et commerciale des résultats du projet**

* Modalités d’industrialisation des résultats du projet : Moyens envisagés, lieux de production.
* Modalités de commercialisation des résultats du projet : Stratégie et description des moyens et/ou actions prévus.
* Localisation envisagée des activités industrielles et commerciales. Créations d'emplois attendues ou espérées en France et en Europe.
* Objectifs économiques et commerciaux visés (prévisionnel des ventes, chiffres d'affaires, marges). Présentation des hypothèses du plan d'affaires (cf. fichier Prévision d'activité).

**3- Incitativité de l'aide**

* En quoi l’aide permet-elle d’accélérer la réalisation du projet sur le plan économique, et de dynamiser le développement de la filière et de l’écosystème ?
* Pour les grandes entreprises (ne respectant pas la définition européenne de la PME), la fiche d'incitativité est à renseigner (cf. incitativité de l'aide)

**4- Contributions directes ou indirectes**

**du projet au développement durable**

* Présentation des contributions quantifiées dans la **mesure du possible** sur :
* Production d’énergies renouvelables ;
* Efficacité énergétique; Climat via réduction des GES ;
* Pollution de l’air ;
* Qualité de l’eau ;
* Consommation des ressources ;
* Réduction des déchets ;
* Impact sur la biodiversité ;
* Impact sociétale (amélioration de la qualité de vie/changement de comportement de la population) ;
* et autres axes identifiés comme pertinents pour le projet.
* Présentation d’indicateurs mesurables (dispositifs de mesure indépendants, certifiés ou contrôlés) pour évaluer, au cours du projet et après la réalisation du projet, les effets du projet sur les critères d’éco-conditionnalité (consommation d’énergie, production des déchets ...)

*Cette évaluation doit s’appuyer sur des référentiels reflétant l’état de l’art pour chaque domaine ou technologie environnementale concerné par le projet. Ces référentiels doivent porter sur les méthodologies de mesure et d’estimation et les hypothèses techniques prises en compte.*

*Il est préconisé d’utiliser de préférence des référentiels standards et/ou règlementaires existants qui sont connus et reconnus de tous (par exemple pour les émissions de gaz à effet de serre, le référentiel est la tonne équivalent carbone), dès lors qu’ils sont adaptés aux questions considérées.*

*Les effets seront mesurés en différentiel par rapport à une situation de référence qui est celle supposée se produire en l’absence du projet. Le porteur de projet précisera cette situation de référence et en justifiera le choix de façon argumentée, de même que les sources et données utilisées.*

*Dans le cadre d’un projet de R&D incrémental dont l’objectif est l’amélioration d’un processus existant, le raisonnement devra porter en rapport aux performances du processus existant qui constituera la situation de référence.*

*Dans le cadre d’un projet mettant en place un dispositif nouveau, il sera nécessaire de choisir une situation de référence à partir de cas existants les plus comparables possible au livrable de l’ambition du projet (le cas échéant, faute de mieux, une référence présente dans une autre filière ou un autre domaine) et ceci pour les axes pour lesquels un impact important (positif ou négatif) est anticipé.*

**5- Eléments économiques et financiers**

* Montant de l’aide demandée – autres contributions au financement du projet
* Dépenses globales du projet, détail par poste de dépense
* Revenus estimés / Présentation de l'impact du projet sur le compte de résultats prévisionnels du bénéficiaire. (cf. fichier compte de résultat).
* Présentation de l'impact du projet sur le plan de financement du bénéficiaire.
* Evolutions prévues à court terme (levées de fonds, apports en compte courant,…).

Merci de mentionner l'existence et joindre en annexe les études préalables disponibles (techniques, commerciales, autres, audit énergétique, analyse en cycle de vie).

Merci de joindre, s’il y a lieu, les propositions commerciales des prestataires et sous-traitants essentiels qui interviendront dans le cadre de ce programme de recherche, développement et innovation, pour lequel un soutien de Bpifrance Financement est demandé.